

COACHING individuel

Le mot « coaching » est très tendance aujourd'hui; mais que signifie-t-il (dans un cadre professionnel)?

Le coaching peut être défini comme un « accompagnement personnalisé cherchant à améliorer les compétences et la performance d'un individu, d'un groupe ou d'une organisation, grâce à l'amélioration des connaissances, l'optimisation des processus et des méthodes d'organisation et de contrôle » François Delivré.

Le but est de trouver les solutions appropriées aux problèmes ou blocages qui se présentent

Pour qui :

Dirigeant, manager, collaborateur

Durée :

Entre 6 à 10 séances d'environ 1H30 tous les mois

Lieu :

La Maison Suspendue, Le Hub By E-Volve : 50
boulevard de Cambrai – 59100 ROUBAIX

Il peut être convenu de réaliser l'accompagnement sur le lieu de travail du coaché dans le respect de la charte ou par visio-conférence.

Les incontournables :

Coach professionnel

Respect du code de déontologie de la Maisons suspendue

Confidentialité

Contractualisation et engagements

Évaluation et Suivi :

Définition conjointe des objectifs et des indicateurs de suivi

Film d'animation expliquant le coaching :

<https://youtu.be/e5P45C7PbiE>

PROCESSUS :

Cycles d'entretiens structurés qui permettent à la personne accompagnée :

- de lever les obstacles qui la freinent,
- d'utiliser au mieux ses compétences,
- et de passer à l'action.

Le coach n'est pas là pour apporter des réponses, son rôle est de poser des questions pour faire émerger vos solutions.

Ce processus a pour vocation de permettre à la personne coachée de :

- prendre conscience de ses ressources, valeurs et motivations (son potentiel)
- clarifier ses objectifs et se mettre en action
- devenir pleinement autonome, et être soutenue et encouragée tout au long de sa démarche

C'est 100 % concret ! Le coaching s'effectue autour d'un objectif spécifique mesurable accessible réaliste, dans un temps défini.

EXEMPLE D'OBJECTIFS :

Au niveau du dirigeant

Réflexion stratégique, évolution de l'organisation, gestion de crise...

Au niveau du manager

Animation / cohésion d'équipe, négociation, affirmation du leadership, management à distance, management d'équipes transversales, prise de poste...

Pour tous

Motivation, confiance en soi, communication, compétences relationnelles, gestion du stress, gestion de conflits, gestion du temps, orientation de carrière...

DEROULE

Les objectifs sont définis lors des entretiens avec le manager du coaché (N+1), éventuellement son responsable ressources humaines suivi d'un entretien avec le futur coaché.

Ces entretiens préalables sont partagés et arrêtés lors d'une rencontre tripartite puis formalisés dans un contrat d'engagement définissant les objectifs, les indicateurs de résultats, l'engagement des parties prenantes, la durée de l'accompagnement, le nombre et le rythme des rencontres...

Le dirigeant (PDG, DG) peut être directement client sans implication d'autres parties ; dans ce cas il définit lui-même ses objectifs lors des échanges avec le coach.

A l'issue de l'accompagnement, un entretien de clôture tripartite est organisé pour de faire le point sur l'atteinte des objectifs fixés au départ, mesurer le chemin parcouru, et définir éventuellement un plan d'action à mener en autonomie pour la période à venir.

Si nécessaire une rencontre tripartite intermédiaire à mi-parcours peut être organisée.

Besoin d'informations : davidt@lamaisonsuspendue.fr – 07 60 53 79 96 (Réponse sous 72heures)